

27,76) (dépt. 7

\(\begin{align*}
\left(1) & 0.2 & 3.3 & 1.77 & 9.9 & \ \delta \)
\(\begin{align*}
\left(2.3 & 1.7 & 1.2 & 1.





































Céréales, oléagineux, protéagineux bio du Grand Ouest*

Nécessité de contractualiser avant les semis pour sécuriser vos débouchés

* Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

GRANDES CULTURES BIO ET EN CONVERSION

Surfaces nationales: 736 036 ha (+ 4,4% vs 2021 %)

Surfaces Ouest:

⇒Bretagne : 35 106 ha en 2022 (+5,8% vs 2021)

⇒ Pays de la Loire : 71 345 ha (+8,6% vs 2021)

⇒ Normandie : 26 851 ha (+7% vs 2021) dont

UTILISATIONS (campagne 2021/22)

⇒170 meuniers dont 47 sur le Grand Ouest ⇒222 401 tonnes utilisées dont 37% sur le

Fabricants d'aliments du bétail (FAB) :

⇒24 FAB dont 9 sur le Grand Ouest ⇒325 398 tonnes utilisées dont 57% sur le Le développement des filières grandes cultures bio françaises s'inscrit dans un contexte de baisse du marché à domicile TTC (Hors RHD) de -4,6% par rapport à 2021, de volatilité et incertitude sur les coûts et les cours, de rendements perturbés par le dérèglement climatique.

Néanmoins, les surfaces en grandes cultures bio sont en augmentation en 2022 (+6% par rapport à 2021), mais un ralentissement est notable comparé aux années précédentes (+10% entre 2020 et 2021). Dans un contexte de forte décélération des conversions en 2022 (baisse des surfaces en C1 de 39 % en céréales, de 26 % en oléagineux, de 37 % en protéagineux, selon les chiffres de l'Agence bio à fin 2022), les volumes en C2 vont continuer à décroître significativement. Pour autant, les surfaces en bio poursuivent leur envol en 2023, avec une hausse de 17,6 %, dont +14 % en céréales, +35,6 % en oléagineux et presque +38 % en protéagineux.

Dans le Grand Ouest, les enjeux rejoignent ceux observés au niveau national. Ainsi, pour sécuriser les revenus des producteurs et assurer un développement cohérent de la filière, il convient d'anticiper et de s'organiser pour produire des grandes cultures de qualité. C'est ensemble et avec l'effort de tous que nous construirons une filière durable. Celle-ci doit répondre aux besoins des producteurs, des marchés, et de certains élevages de nos territoires, monogastriques en particulier. Dans cette perspective, nos réseaux professionnels se sont associés pour vous adresser ces quelques conseils clés.

Avez-vous contacté un metteur en marché pour valoriser au mieux vos productions ?

Dès les premières démarches de conversion, il est important que vous preniez contact avec des conseillers et organismes collecteurs pour :

- Vous orienter dans vos choix d'assolement
- ⇒ Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte

Avez-vous pensé à contractualiser pour sécuriser vos débouchés ?

La contractualisation, totale ou partielle*, avec un metteur en marché reste la voie la plus efficace pour :

- ⇒ Sécuriser vos débouchés et revenus
- ⇒ Avoir une vision sur le long terme et structurer la filière durablement
- Faciliter le travail des opérateurs aval, en matière de collecte et de mise aux normes
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants d'amont en aval

* Chaque opérateur propose une forme de contractualisation différente (durée, prix, volume et/ou qualité)

Quelles sont les cultures de vente les plus recherchées pour 2023 -2024 ?

Tout en satisfaisant vos exigences agronomiques et organisationnelles, les productions et associations présentées dans le tableau pages 2 et 3 sont à favoriser dans vos assolements et rotations car elles sont les plus utilisées en alimentation animale et humaine.

Avez-vous vérifié la validité de vos certificats bio ?

Afin de gérer au mieux la collecte de vos cultures, assurez-vous que vos certificats sont bien à jour. Prenez aussi contact avec votre organisme collecteur pour

- ⇒ être informé du protocole qu'il a mis en place dans le contexte sanitaire actuel
- 🗢 connaître les conditions de collecte des cultures spécifiques ou en conversion (passage de C1 à C2 / passage de C2 à bio) et les documents administratifs correspondants

Quel accompagnement pour vous aider dans vos décisions?

Voir page 4 correspondants

Pour vous aider dans vos choix en AB, le recours à une expertise extérieure reste essentiel. Vous disposez :

- ⇒ De l'appui de techniciens-conseillers pour sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches
- ⇒ Des échanges entre producteurs pour bénéficier des retours d'expériences et aquérir de nouvelles compétences ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé

Document co-rédigé par :

Les groupements d'agriculteurs biologiques : FRAB Bretagne, Bio en Normandie, CAB Pays de la Loire Associations interprofessionnelles Bio: Initiative Bio Bretagne, INTER BIO Pays de la Loire, Les Chambres d'Agriculture : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, La Coopération Agricole Ouest











































UCDV

27, 76, 60, 78, 28

Attentes et besoins des organismes collecteurs et stockeurs du Grand Ouest - Campagne 2023-2024

Dans le contexte des marchés et filières biologiques françaises : CONTACTEZ IMPÉRATIVEMENT VOS OPERATEURS POUR PLUS DE PRÉCISIONS

	Espèces en pur														Espèces en pur													
		вю												C2														
Classification ■ Collecté □ Non collecté			cale	S	ine	rnesol	a		erole		irne	✓ Orge fourragère	Orge brassicole	le		cale	S	ine	rnesol	a		erole		rne	✓ Orge fourragère	Orge brassicole	le	
Opérateur	Aire d'influence Grand Ouest (départements)	△ BIé		△ Maïs	△ Avoine		Colza Colza	Soja	✓ Féverole	△ Pois		△ Org	△ Org	Seigle	△ BIé		△ Maïs	△ Avoine	✓ Tournesol	Colza Colza Colza Colza	Soja	✓ Féverole	△ Pois		△ Org	○Org	Seigle Seigle	
AGRIAL	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86																											
AMC-DUTERTRE	14, 27, 35, 49, 50, 53, 61, 72, 76																											
AXEREAL BIO	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85																											
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76																											
BIOGRAINS	16, 36, 37, 41, 49, 53, 72, 79, 86, 87																											
CAP'AB EUREDEN	Tous départements du Grand Ouest																											
NATUP	14, 27, 61, 76, 28, 60, 80																											
CAVAC	16, 17, 44, 49, 79, 85, 86																											
COOPERATIVE DE CREULLY	14, 50, 61																											
GRANEO	44, 49, 53, 72																											
NORIAP	80, 60, 62, 59																											
SEVEPI	27, 76, 78, 95, 28, 60																											
SARL AGRO LOGIC	35, 49, 53, 44, 61, 72																											
TERRE DE L'OUEST	22, 29, 56																											
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87																											
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72																											
VEGAM	22, 35, 56																											
AGROCHANVRE	14, 22, 35, 56, 50, 53, 61, 72																											
DESHYOUEST	35, 44, 53																											



	Mélanges associations binaires										Mélanges associations binaires											Cultures spéciales non-alimentation animale (généralement sous contrat à l'emblavement)													
	BIO								C2											BIO															
Opérateur	√ Triticale + Pois protéagineux	✓ Orge + Pois protéagineux		Blé + Féverole	✓ Blé + Lupin	✓ Blé + Pois	✓ Orge + Féverole	✓ Orge + Lupin	Avoine + Pois	Avoine + Féverole		✓ Orge + Pois protéagineux		✓ Blé + Féverole	✓ Blé + Lupin	✓ Blé + Pois	Orge + Féverole	Orge + Lupin	Avoine + Pois	Avoine + Féverole	Sarrasin	Lin graine	∠ Lin fibre				✓ Petit épautre	Grand épautre	∠ Lentilles	✓ Pois chiche	✓ Pois vert	< Quinoa	✓ Millet, Sorgho	✓ Betterave sucrière	∠ Autres (chia, teff, PdT, avoine nue, carthame)
	V	<u> </u>	V	<u> </u>	V	V	<u> </u>		V	V	<u> </u>		V	<u> </u>	V		V	V	V	V	V	V		V	V	V	V	V		V	V	V	V	V	V
AGRIAL																																			
AMC-DUTERTRE																																			
AXEREAL BIO																																			
BIOCER																																			
BIOGRAINS																																			
CAP'AB EUREDEN																																			
NATUP																																			
CAVAC																																			
COOPERATIVE DE CREULLY																																			
GRANEO																																			
NORIAP																																			
SEVEPI																																			
SARL AGRO LOGIC																																			
TERRE DE L'OUEST																																			
TERRENA																																			
UFAB																																			
VEGAM																																			
AGROCHANVRE																																			
DESHYOUEST																																			
UCDV																																			